



Information concernant l'assurance maladie de l'AOK

L'**AOK** est le plus grand organisme d'assurance maladie obligatoire d'Allemagne. Dans toute l'Allemagne, nous nous chargeons des intérêts de plus de 25 millions d'assurés. Les étudiants sont encadrés en République fédérale par plus de 63 bureaux spécialisés. Nous fournissons toutes les informations concernant l'assurance maladie des étudiants, et l'assurance sociale pendant les études, directement sur le campus ou à proximité de celui-ci. Et maintenant, la question primordiale:

La cotisation mensuelle pour l'assurance maladie étudiante qui est fixée par la loi, s'élève actuellement à 55,55 € Il en est de même pour l'assurance dépendance, qui s'élève à 9,98 € par mois (plus 1,28 € pour les étudiants sans enfants à partir de 23 ans), vous êtes également couvert contre ce risque.

La cotisation mensuelle est automatiquement prélevée sur votre compte le 15 du mois suivant.

Exemple : début du contrat d'assurance en octobre, la cotisation pour octobre sera prélevée sur votre compte le 15 novembre).

Une quinzaine de jours après la conclusion de l'assurance étudiante, chaque assuré reçoit une **carte d'assuré AOK** avec laquelle il est possible de consulter un médecin dans toute l'Allemagne. Il est nécessaire de présenter cette carte à chaque consultation médicale.

La facture du traitement est payée directement par l'AOK.

Pour certaines prestations vous devrez toutefois payer une contribution supplémentaire, par exemple

- la taxe de 10 € par trimestre pour un traitement médical,
- 10 € par jour en cas de séjour dans un hôpital, pour un maximum de 28 jours par année civile.
- 10% du prix des médicaments et des pansements, 5 € au minimum et 10 € au maximum. En aucun cas, vous ne devrez payer un montant dépassant les frais engendrés par le médicament.

Important ! Avant de vous rendre à la pharmacie pour aller chercher un médicament, il faudra toujours d'abord consulter un médecin, qui vous prescrira les médicaments nécessaires.

Veillez S.V.P **impérativement** nous informer en cas de changement d'adresse et de coordonnées bancaires.

Venez-nous voir ou bien passez-nous un coup de fil si vous nécessitez des renseignements complémentaires

Nous vous souhaitons un agréable séjour en Allemagne et du succès dans vos études.

Votre
AOK Studenten-Service

* à partir du 01.01.09 = 55,55 € pour l'assurance maladie étudiante et
9,98 € (plus 1,28 € pour les étudiants sans enfants à partir de
23 ans) pour l'assurance dépendance